

Pour une réaffectation de l'« espace de liberté pour chiens » sis à l'angle du chemin De-La-Montagne et de la Voie-Verte

Contexte

Suite à l'achat de la parcelle n°241 pour un montant de 232'500 CHF (2018), le Conseil Municipal a voté un budget de 155'000 CHF le 26 septembre 2019 pour y créer un espace de liberté pour chiens.

Depuis la fin des travaux d'aménagement de cet espace, nous constatons que, malgré les nombreux promeneurs de chiens qui déambulent le long de la Voie-Verte, très rares sont ceux qui utilisent l'espace de liberté pour chiens.

Les raisons de cette sous-utilisation sont à déterminer, toutefois, nous posons l'hypothèse que l'ergonomie du lieu n'est adaptée ni aux canidés ni à leurs propriétaires. En effet, la surface semble trop petite pour y faire courir ou jouer des chiens, et les bancs sont à l'extérieur du parc tout comme la fontaine à eau et la poubelle.

Considérant :

Que l'aménagement actuel ne répond pas aux besoins des chiens et de leurs propriétaires ;

Que les espaces publics doivent servir leurs buts et ne pas rester sous/mal utilisés ;

Que le Conseil Administratif et le Conseil Municipal ont récemment fait des propositions d'aménagements conviviaux sur d'autres places/parcs publics.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries à :

- Ôter les grillages qui bordent cet espace le long de la Voie-Verte ;
- Re-penser l'affectation publique de cette parcelle ;
- Présenter des options d'utilisation au Conseil Municipal.

Pour le groupe Alternatives

Catherine Armand, Céline Pillonel, Tina Bisanti